

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

Bruxelles, le 2 juillet 1902

N^o 5045796

7
à M^r Genotte

Bruxelles

Objet :

Nous avons l'honneur de vous faire connaître qu'il n'est pas dans les intentions de la Commission Directrice d'acquérir pour les collections de l'État le tableau que vous avez bien voulu offrir de céder à ces fins par votre lettre du 20 courant.

ANNEXE

Expédié le

Veillez agréer, M^r *Genotte*, l'assurance de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

JOHNSON
20/1/06

Monsieur le Directeur
Ci-joints vous honore
la photographie d'un
tableau Rubens repré-
sant l'enfant Jésus et
St-Jean. Si cette œuvre
pourrait faire partie des
œuvres de ce grand maître je
serais tout disposé à le
laisser à bon compte pour
le musée de Bruxelles.

Dans le cas où vous
désiriez le voir veuillez
me le faire savoir, il est
visite rue Defoyz, 45, par
mon intermédiaire.
Recevez Monsieur le Directeur

L'expression de mes senti-
ments distingués.

Wm Bennett
R. Emile Bawring 104